CORMONS, bourg de l'empire d'Autriche, dans le littoral, gouvernement de Trieste, cercle et à 11 kilom. O. de Goritz, sur l'Isonzo; 3,600 hab. Elève de vers à soie; filature et tissu de soie.

CORMONTAIGNE (Louis DE), ingénieur, né à Strasbourg vers 1696, mort en 1752. Il assista aux siéges les plus mémorables de 1713 à 1745, et devint maréchal de camp et directeur des fortifications des places de la Moselle. Continuateur de Vauban, il développa heureusement les idées de cet illustre ingénieur, et introduisit dans l'art de fortifier les places diverses améliorations, dont les plus importantes furent de soustraire les escarpes en maçonnerie à la vue de l'ennemi, d'augmenter la saillie des demi-lunes, et de donner plus d'importance aux réduits de demi-lunes et de places d'armes rentrantes. Il a surtout appliqué ses principes dans la construction des grands ouvrages qu'il ajouta aux fortifications de Thionville et de Metz. Ses œuvres, dont une nouvelle édition a été donnée récemment, sous les auspices du ministre de la guerre, se composent de trois traités : *Mémorial pour l'attaque des places; Mémorial pour la défense des places; Mémorial pour la fortification permanente et passagère.* Ce dernier avait été publié d'abord sous le titre de : *Architecture militaire ou l'Art de fortifier* (La Haye, 1741). Les œuvres de Cormontaigne peuvent servir de manuel à l'officier du génie.

CORMORAN s. m. (kor-mo-ran — du lat. *corvus*, corbeau; *marinus*, marin, ou de *corb*, qui s'est dit pour *corbeau*, et du bas-breton *môrvran*, corbeau de mer). Ornith. Genre d'oiseaux, de l'ordre des palmipèdes, qui vivent dans la mer et dans les eaux douces et se nourrissent de poissons : *Le nom de* CORMORAN *vient de corbeau marin.* (Buff.) *En Chine, tout illustre pêcheur possède un équipage de loutres et de* CORMORANS *pour la pêche.* (Toussenel.) *Les coups de feu et les coups de bâton ne décident pas même les* CORMORANS *à fuir, et on les assomme les uns à côté des autres.* (Focillon.) *Plongeurs aussi habiles que nageurs excellents, les* CORMORANS *poursuivent avec une rapidité sans égale un poisson qui fuit comme la flèche, et rarement leur échappe.* (Gérard.)

Il n'était point d'étang dans tout le voisinage
Qu'un *cormoran* n'eût mis à contribution :
Viviers et réservoirs lui payaient pension.
LA FONTAINE.

‖ Les pêcheurs l'appellent aussi CORMARIN et CORNARAN. ‖ *Cormoran piailleur*, Nom vulgaire de deux cathartes du fleuve des Amazones.

— Fam. Nom que l'on donne aux matelots, aux pêcheurs, à ceux qui vivent habituellement sur mer : *Mais, vieux* CORMORAN, *je ne suis pas tout le monde, moi.* (J. Lacroix.)

— **Encycl.** Voisin des pélicans, ce genre a pour caractères : bec plus long que la tête, droit, robuste, quoique mince, à mandibule supérieure recourbée à la pointe, gorge dénudée et dilatable; face garnie d'une peau nue; une poche entre les mandibules, mais plus petite et moins dilatable que celle des pélicans; tarses très-courts et robustes; jambes emplumées jusqu'à l'articulation. La dénomination latine de cet oiseau (*carbo*) lui a été donnée pour rappeler la couleur noirâtre de son plumage. Quant au nom de *cormoran*, qui signifie *corbeau marin*, il établit entre lui et le corbeau un rapprochement qui n'est nullement justifié. Les quatre doigts du *cormoran* sont unis entre eux par trois membranes, ce qui leur donne la facilité de voguer sous l'eau avec une vitesse incroyable. Un autre avantage est dans la direction de ses pattes, qui sont tournées en dedans, ce qui lui permet de tenir sa proie dans l'une d'elles en même temps que de l'autre il s'achemine en ramant vers le rivage; en effet, grâce à cette direction, la patte employée à frapper l'eau la pousse sous le milieu du ventre et fait aller l'oiseau droit, tandis que, tournée en dehors, elle eût donné une impulsion oblique. Les *cormorans* se tiennent par troupes souvent très-considérables sur les rochers qui bordent la mer et le long des fleuves. Ils sont d'un naturel très-doux et peu défiant, car ils se laissent parfois approcher de si près qu'on leur en a donné le nom de *nigauds*. Tous se tiennent donc près des eaux, dans une attitude très-tranquille; mais, grands consommateurs de tout ce qui vit dans l'élément liquide, ils le sondent de leur œil perçant, et, dès qu'ils aperçoivent leur proie, ils fondent dessus, puis, la saisissant avec une de leurs pattes, ils reviennent en nageant comme on vient de le dire, ou, par une manœuvre habile, ils lancent le poisson en l'air et le reçoivent dans leur bec la tête la première, de façon que les aiguillons des arêtes se trouvent dirigés en arrière dans le passage de la proie à travers l'œsophage. Le *cormoran* n'est pas sans intelligence. Les anciens le dressaient à la pêche; seulement, ils lui passaient un anneau autour du cou pour s'assurer de sa fidélité et mettre un frein à sa gloutonnerie. C'est ce qui se fait aujourd'hui encore en Chine, d'après le récit du père Le Comte. Un pêcheur peut aisément en gouverner jusqu'à cent. Ils se perchent sur les bords du bateau; au moindre signal, ils partent tous; ils cherchent, ils plongent, ils reviennent cent fois sur l'eau, jusqu'à ce qu'ils aient trouvé leur proie; alors ils la saisissent avec leur bec et la portent incontinent au maître. Quand le poisson est trop gros, ils s'entr'aident; l'un le prend par la tête, l'autre par la queue, et ils l'amènent ainsi jusqu'au bateau, où on leur présente de longues rames sur lesquelles ils se perchent avec leur poisson, qu'ils n'abandonnent que pour en aller chercher d'autres. Mais ce n'est pas tout; ces animaux sont obligés de rester sous l'eau jusqu'à ce qu'ils fassent une capture. S'ils remontent sur l'eau sans rien apporter, si la paresse les gagne ou s'ils essayent de se reposer, le maître les châtie avec une longue gaule et les renvoie au fond de l'eau continuer leur travail. Cependant, comme tout travail mérite un salaire, le *cormoran*, après avoir travaillé pour son maître de dix heures du matin à cinq heures du soir, est récompensé par la liberté de pêcher pour son propre compte. On délie son cou, et, libre de cette entrave, l'oiseau plonge et nage sous l'eau avec la rapidité du trait, faisant main basse sur ses victimes.

Le grand *cormoran*, espèce type, est long de 0 m. 80 environ; il est d'un noir verdâtre ou de charbon, excepté sous la gorge et au devant du cou; sa poche gutturale est jaunâtre. On le rencontre assez souvent en France. Il se nourrit de toutes sortes de poissons, particulièrement d'anguilles, et niche, suivant les localités, sur les arbres, dans le creux des rochers ou dans les joncs. La ponte se compose de trois ou quatre œufs d'un blanc verdâtre et rudes au toucher. Le *cormoran* nigaud est plus petit que le précédent, plus rare, d'un noir plus sombre, sans blanc au cou. Il ne se trouve que de passage en France. Le *cormoran* de Desmarets est en entier d'un vert noirâtre; tête sans huppe, membrane sans rostrale large, pieds jaunes, bec grêle, fauve. La femelle est en dessus d'un fauve verdâtre varié de blanchâtre; le corps est blanc en dessous. Cette espèce habite les rivages de la Corse. Le *cormoran* de Gaimard se fait remarquer par la couleur gris cendré de son corps, sur les parties latérales du cou, de l'un et de l'autre côté, s'aperçoit une bande blanche; le croupion, l'extrémité des ailes et la queue sont bruns; le manteau et la couverture des ailes sont d'un marbré brillant de noir, de brun et de gris blanc satiné; la peau nue des doigts et les pieds sont rouges; sur ces derniers ressortent des ongles noirs; le bec est jaune; vers son extrémité crochue, la mandibule supérieure est d'un brun clair. Ce beau *cormoran* habite la rade de Callao, et se tient de préférence sur les rochers qui entourent l'île Saint-Laurent.

CORMUS s. m. (kor-muss — du gr. *kormos*, tige). Bot. Syn. de ANABICE.

CORMYPHORE s. m. (kor-mi-fo-re — du gr. *kormos*, tronc; *phoros*, qui porte). Entom. Genre de coléoptères clavicornes, comprenant une seule espèce qui vit dans l'Anjou.

CORMOPHYTE adj. (kor-mo-fi-te — du gr. *kormos*, tige; *phuton*, plante). Bot. Qui est muni d'une tige.

— s. m. pl. Classe de végétaux cryptogames, comprenant les genres qui sont munis d'une tige, tels que les fougères, les lycopodiacées, les équisétacées, les mousses et les hépatiques.

CORNA, ville de la Turquie d'Asie. V. KORNA.

CORNA (Antoine DELLA), peintre italien, né à Crémone, vivait dans la seconde moitié du XVe siècle, et était élève de Mantegna qu'il imita dans sa manière. Un de ses tableaux, représentant *Julien tuant son père et sa mère en croyant surprendre sa femme avec un amant*, porte la date de 1478 et le nom de l'artiste. C'est la plus ancienne production de l'école crémonaise qui soit signée et datée.

CORNABOUX s. m. (kor-na-bou — contract. des mots *corne à bouc*). Anc. art milit. Corne de bouc dont on se servait anciennement en guise de cor dans nos armées.

CORNAC s. m. (kor-nak — du sanscr. *karnikin*, éléphant). Celui qui est chargé de soigner et de conduire un éléphant : *Lorsque l'éléphant refuse d'obéir, et qu'il y a du danger qu'il ne se révolte et ne fasse du désordre, le* CORNAC *le frappe avec un grand crochet; par ce moyen, il le ramène à son devoir.* (Bellon.)

— Par ext. Conducteur, guide quelconque. V. à la partie encyclopédique.

— **Encycl.** Le *cornac* est cet homme froid, doux et énergique, auquel est confiée la conduite de l'éléphant. Placé sur le cou de l'animal et armé d'un long bâton terminé en crochet, il le dirige autant par la parole que par la force, et lorsque l'éléphant refuse, dans quelques rares circonstances, de lui obéir, il le frappe de son crochet, sur le côté de la tête. Peu à peu il se forme, à l'endroit où touche le croc, une petite plaie purulente, qui devient douloureuse au moindre contact avec le croc manié par le *cornac*. Celui-ci, profitant de cette douleur, se rend maître absolu de l'animal, et le dirige à sa guise. Lorsqu'un *cornac* est parvenu à dompter complétement sa bête, l'emploi du bâton crochu devient presque inutile; la parole suffit, et l'éléphant, qui comprend le langage de son maître, obéit à ses moindres commandements.

On le voit, le métier de *cornac* est bien plus délicat que celui de dompteur ou de conducteur de chevaux. L'écuyer a continuellement besoin de la cravache pour aiguillonner son cheval et de la bride pour le diriger. L'éléphant obéit à la voix, vient à droite, tourne à gauche, recule, avance, court ou va au pas, suivant les injonctions verbales du maître.

Le *cornac* doit être un homme spécial, élevé dès l'enfance au milieu des animaux qu'il doit diriger, connaissant dans leurs moindres détails leurs mœurs, leurs défauts, leurs aptitudes et leurs besoins, et possédant lui-même de rares qualités de douceur, de patience et d'énergie réunies. Le premier venu ne saurait être *cornac;* il faut à la fois avoir étudié l'art ou mieux la science que l'on veut pratiquer, et, de plus, nous le répétons, être doué de certaines vertus que la nature ne prodigue pas. Aussi voit-on peu de bons *cornacs*; mais, en revanche, lorsque l'un d'eux s'acquiert quelque célébrité, sa fortune est rapide. Les plus riches particuliers, les princes les plus puissants lui font des offres magnifiques.

En général, cependant, le *cornac* s'attache à son éléphant, et ne le quitte plus qu'à la mort. Il se forme entre ces deux êtres une liaison étroite, une sorte d'étrange amitié, qui les fait se comprendre mutuellement, se secourir en toutes circonstances, et, si l'un d'eux vient à manquer à ses devoirs, il faut l'avouer à la honte de l'humanité, c'est toujours le *cornac* qui offre le mauvais exemple; l'éléphant, au contraire, lorsqu'il est attaché à un *cornac*, lui donne en toute occasion des preuves d'une telle fidélité, qu'il ne faut pas s'étonner si les Indous ont adoré ces animaux comme des êtres supérieurs à l'espèce humaine et d'une nature divine.

Le *cornac*, lorsqu'il a bien dompté son animal, devient souvent un tyran brutal et cruel, parce qu'il lui semble que toute révolte est impossible. Mais il est parfois cruellement détrompé. L'éléphant, que des châtiments immérités rendent indocile, refuse d'abord toute obéissance. Le *cornac* redouble de coups, et bientôt, emporté par la colère, l'éléphant le frappe à son tour et le tue. Le croirait-on? l'animal, après avoir assouvi sa vengeance, tombe dans une profonde tristesse, et on a vu, en 1860, l'exemple d'un éléphant se laissant mourir de faim après avoir tué son conducteur. L'écrivain anglais qui rapporte ce fait en conclut que, si cet éléphant s'est laissé mourir, c'est qu'il avait des remords, et que, s'il avait des remords, c'est qu'il possédait une âme. Nous ne suivrons point l'auteur anglais sur ce terrain; qu'il nous suffise d'avoir cité le fait; le lecteur appréciera.

Voici une autre anecdote, racontée par les écrivains les plus dignes de foi.

Un éléphant tue un jour son *cornac*, qui le maltraitait. La veuve de cet infortuné prend son enfant âgé de dix ans et le jette aux pieds de l'animal furieux en lui disant : « Tue donc le fils après le père. » L'éléphant s'adoucit aussitôt, prend le jeune Indien sur sa trompe, le pose sur son col, l'adopte pour *cornac*, obéit à ses moindres commandements, et ne veut plus souffrir d'autre maître. Cette scène singulière s'est passée dans le Dekan au siècle dernier.

Est-il beaucoup d'hommes susceptibles d'un pareil attachement?

Dans nos contrées, où éléphants et *cornacs* ne sont guère connus que sur les tréteaux des saltimbanques, on s'est habitué à donner par extension, mais improprement, le nom de *cornac* à celui qui montre des bêtes sauvages. Il n'existe aucune analogie entre les dompteurs d'animaux plus ou moins domptables et les conducteurs d'éléphants.

On a donné aussi familièrement le même titre à celui qui sert de guide à des voyageurs ou à des étrangers. C'est dans ce sens que Théophile Gautier emploie le mot *cornac* : « A moins, dit-il, d'avoir un guide, on passerait vingt fois devant cette mosquée sans en soupçonner l'existence. Notre *cornac* frappa à une porte pratiquée dans un mur de pisé rougeâtre. » Là, l'expression est mieux appliquée; le guide, le cicerone est réellement une sorte de *cornac*, puisqu'il dirige les voyageurs à son gré, leur indiquant les lieux qu'il faut visiter et les y conduisant.

Une autre application du mot *cornac* est celle qui en fait un conducteur, un introducteur, un patron, un prôneur : « Il est plus d'un homme de talent que l'on pourrait citer, dit Ourry, et qui a dû beaucoup au zèle et à l'adresse de son *cornac*. »

Cette expression, employée par figure, a fait fureur il y a quelque trente ou quarante ans. Aujourd'hui, elle est à peu près abandonnée, parce qu'elle prête à des allusions malignes. En effet, si le prôneur est un *cornac*, quel nom appliquera-t-on à la personne prônée?

CORNACCHINI (Thomas), médecin, né à Arezzo au XVIe siècle, occupa une chaire à l'université de Pise. Il composa, sous le titre de *Tabulæ medicæ*, etc. (Padoue, 1605, in-fol.), des tables médicales faites avec beaucoup de méthode et de soin et qui furent publiées par ses fils. — L'un d'eux, Marc CORNACCHINI, fut l'élève de Jérôme Mercurialis, dont il publia les commentaires sur Hippocrate, et devint professeur à Pise. Il fit connaître une poudre inventée par le comte de Warwick et qui néanmoins reçut le nom de *poudre cornachienne*. On a de lui, outre les opuscules : *Methodus qua omnes humani corporis affectiones ab humoribus genitæ... curantur* (Florence, 1619, in-4°).

CORNACCHINI (Agostino), sculpteur italien, né à Pescia (Toscane), florissait vers le commencement du XVIIIe siècle. Il alla s'établir à Rome, y acquit la protection du cardinal Fabbroni et, grâce à lui, obtint d'importantes commandes. On a de cet artiste médiocre, dont les œuvres se ressentent du mauvais goût du temps : une statue de la *Prudence* à Saint-Jean de Latran; la statue d'*Elie* à Saint-Pierre, la statue équestre de *Charlemagne* sous le portique de cette basilique, etc.

CORNACCHINIE s. f. (kor-na-ki-nî — de *Cornacchini*, sav. ital.). Bot. Genre d'arbrisseaux grimpants, de la famille des asclépiadées, tribu des périplocées, renfermant une seule espèce qui croît dans l'Inde.

CORNACÉ, ÉE adj. (kor-na-sé — du lat. *cornus*, cornouiller). Bot. Qui ressemble ou qui se rapporte au cornouiller. ‖ On dit aussi CORNÉ.

— s. f. pl. Famille de plantes dicotylédones, ayant pour type le genre cornouiller. ‖ On dit aussi CORNÉES.

— **Encycl.** Cette famille comprend des arbres, des arbrisseaux et des plantes vivaces, à feuilles généralement opposées, très-rarement alternes, simples, entières ou dentées. Les fleurs, hermaphrodites ou polygames, forment par leur réunion, tantôt des capitules ou des ombelles entourés d'un involucre souvent coloré, tantôt des corymbes dépourvus d'involucre. Elles présentent un calice adhérent, à quatre dents; une corolle à quatre pétales; quatre étamines insérées au pourtour d'un disque épigyne; un ovaire infère à deux ou trois loges uniovulées, couronné par le disque, et surmonté d'un style en massue terminé par un stigmate simple. Le fruit est un drupe à noyau osseux, divisé en deux ou trois loges, dont chacune renferme une graine à tégument coriace, recouvrant un embryon à cotylédons foliacés et à albumen charnu. Cette famille a des affinités avec les caprifoliacées, dont elle constitue un démembrement, ainsi qu'avec les araliacées et les hédéracées. Elle comprend les genres suivants : *cornouiller*, *benthamie*, *aucuba* et *décostée*, auxquels plusieurs botanistes adjoignent, mais avec doute, les genres *curtisie*, *mastixie*, *polyosme* et *votomite*. Les *cornacées* sont répandues dans les régions tempérées et froides de l'hémisphère boréal. Leur bois est dur; leurs fruits sont souvent comestibles. La plupart de ces végétaux sont cultivés dans les jardins d'agrément.

CORNACHINE adj. f. (kor-na-chi-ne). Pharm. Se dit d'une poudre purgative composée par parties égales d'antimoine diaphorétique, de diagrède et de crème de tartre.

— Substantiv. : *Prendre de la* CORNACHINE.

CORNADE s. f. (kor-na-de — rad. *corne*). Coup de corne : *Pendant qu'au péril de cent mille* CORNADES *je combats des taureaux...* (Scarron.) Inus.

CORNAGE s. m. (kor-na-je — rad. *corner*). Art vétér. Bruit que font entendre en respirant les chevaux, les ânes, les mulets poussifs qui trottent avec vitesse, et qui ressemble à celui que l'on produirait en soufflant dans une corne : *Le* CORNAGE *chronique est presque toujours incurable.* (Focillon.) ‖ On dit aussi SIFFLAGE.

— Féod. Action obligatoire d'annoncer, en sonnant du cor ou de la corne, l'arrivée ou l'approche de l'ennemi. ‖ *Droit de cornage*, Droit perçu par le seigneur à raison de chaque bœuf qui labourait dans sa seigneurie.

— **Encycl.** Art vétér. On donne le nom de *cornage* à un bruit particulier anomal que certains chevaux font entendre pendant la respiration, sous l'influence d'un état morbide des organes respiratoires ou du système nerveux spécial à ces organes. Le *cornage* est encore désigné sous le nom de *sifflage, sifflement, halley, ronflement*. Le cheval qui est affecté de *cornage* est dit *corneur*, expression qui a été substituée à celle de *cornard*, qu'employaient les hippiatres et presque tous les marchands de chevaux. Le *cornage* n'est pas une maladie, mais bien un symptôme commun à plusieurs affections. Parmi les causes du *cornage*, les unes sont temporaires, n'exercent leur action que pendant un temps limité et se rattachent à des maladies inflammatoires des voies supérieures de la respiration. Ordinairement le *cornage* qui en est la conséquence disparaît avec la maladie aiguë. D'autres fois, le *cornage* est dû à une lésion organique de l'appareil respiratoire, ou des organes qui l'avoisinent, ou du système nerveux; il persiste alors comme l'altération à laquelle il se trouve lié. Ainsi donc, il y a le *cornage aigu* ou *temporaire* et le *cornage chronique*, le *cornage permanent*, le *cornage* proprement dit. Cette distinction est surtout importante sous le rapport de la jurisprudence; car le *cornage* chronique seul constitue un vice rédhibitoire. « Le timbre, le ton, l'intensité du *cornage*, dit M. Reynal, varient à l'infini avec les causes qui lui donnent naissance et avec les conditions particulières où se trouvent placés les organes de la respiration. Ainsi ce bruit, imperceptible au repos, par exemple, s'accusera progressivement davantage après quelques minutes d'exercice, revêtira les caractères d'un râle, d'un ronflement ou d'un sifflement plus léger, puis successivement, avec le temps, prendra une allure plus accélérée; il acquerra une acuité plus grande en passant par une série d'intonations dont il est difficile de donner une idée parfaite, et que la pratique seule peut aider à reconnaître, à distinguer et à caractériser. » Le *cornage* est un défaut grave, en général incurable, et non-seulement il impressionne désagréablement les personnes qui montent ou qui conduisent un cheval atteint de ce vice, mais il empêche même parfois l'utilisation de l'animal et lui fait toujours perdre une grande partie de sa valeur commerciale. Quand le *cornage* n'est que le symptôme d'une affection aiguë, il suffit de traiter cette maladie pour, en général, ramener la respiration à son état normal. Le traitement du *cornage* chronique est divisé en préservatif et curatif. Les moyens préservatifs sont du ressort de l'hygiène, et les moyens curatifs sont empruntés à la thérapeutique, et le plus souvent employés sans succès; parmi les moyens chirurgicaux, la trachéotomie est sans contredit l'opération chirurgicale la plus rationnellement indiquée. Elle ne guérit pas l'affection, mais elle agit comme palliatif en arrêtant les effets du mal sans en détruire la cause. Par la trachéotomie, des animaux devenus sans valeur sont rendus à des travaux pénibles, car on ouvre à la respiration, qui cesse d'être bruyante, une voie nouvelle qui permet l'introduction facile de l'air nécessaire à l'hématose.

— Jurispr. Le *cornage* chronique ou *cornage* proprement dit a été classé par la loi du 20 mai 1838, avec neuf jours de garantie, au nombre des vices réputés rédhibitoires. « Dans le langage de la loi, comme dans la pensée du législateur, dit M. Renault, il n'y a *cornage* que lorsque la respiration, soit pendant l'inspiration, soit pendant l'expiration, s'accompagne d'un bruit plus ou moins éclatant ou sonore, d'une espèce de râle plus ou moins grave ou rauque, ou d'un sifflement plus ou moins aigu, qui peut, quand il se produit, être entendu à quelques pas de l'animal qui en est affecté. » Enfin il y *cornage* chronique, et, partant, *cornage* rédhibitoire, toutes les fois que ce vice se manifeste dans quelque circonstance que ce soit, sans cause aiguë appréciable, avec les caractères ci-dessus indiqués comme ceux qui peuvent seuls le constituer aux yeux de la loi.

CORNAILLE s. f. (kor-na-lle; *ll* mll. — rad. *corne*). Râpure de cornes que l'on emploie comme engrais.

— Ornith. S'est dit autrefois pour CORNEILLE.

CORNAILLER v. n. ou intr. (kor-na-llé; *ll* mll. — rad. *corne*). N'entrer pas carrément dans sa mortaise, en parlant d'un tenon : *Ce tenon* CORNAILLE.

CORNAL s. m. (kor-nal). Ornith. Espèce de pintade de la Guinée.

CORNALIÈRE s. f. (kor-na-liè-re — rad. *corne*). Eaux et for. Douve cornue.

CORNALINE — du lat. *cornu*, corne, parce que cette pierre a une demi-transparence cornée). Minér. Variété d'agate demi-transparente, et dont l'espèce la plus vulgaire est d'un rouge foncé : *Cachet de* CORNALINE. *Pomme de canne en* CORNALINE. *Bague en* CORNALINE. *Les anciens nous ont laissé un grand nombre de* CORNALINES *gravées.* (Bouillet.)

— **Encycl.** La couleur dominante de la *cornaline* est rouge, variant du rouge de sang foncé au rouge de chair tendre nuancé de jaunâtre.

La cornaline (*carneolus* des anciens) est ordinairement semi-diaphane; sa cassure est parfaitement conchoïde, assez lisse; sa pesanteur spécifique est égale à 2,6. Elle perd sa couleur et une partie de sa transparence au feu du chalumeau. Lorsque les *cornalines* sont d'une belle couleur foncée uniforme, elles sont recherchées pour les bijoux. Elles reçoivent un poli très-vif. Elles se trouvent en infiltration dans certaines roches sous forme globuleuse ou en stalactites. Les plus belles viennent-elles exclusivement de l'Orient, comme leur nom de *cornalines* orientales semble l'indiquer? Rien n'est moins certain. Toujours est-il que, d'après le minéralogiste Faujas de Saint-Fond, les Hollandais en rapportent de brutes du Japon et qu'ils les changent à Obestein contre les agates du pays.

CORNAND DE LA CROZE (Jean), protestant français du XVIIe siècle. Il se réfugia en Angleterre après la révocation de l'édit de Nantes. On manque de renseignements sur sa vie. Il a laissé diverses publications qui recommandent son nom : *Bibliothèque universelle*, à laquelle il collabora avec Jean Leclerc, jusqu'au onzième volume, qui est entièrement de lui; *Recueil de diverses pièces concernant le quiétisme et les quiétistes*, ou *Molinos, ses sentiments et ses disciples* (Amsterdam, 1688, in-8°). « Cet ouvrage rare et peu connu, disent MM. Haag, contient une traduction du *Guide spirituel* et du *Traite de la communion*, de Molinos; *Trois lettres touchant l'état présent de l'Italie* — la première regarde Molinos et les quiétistes; la deuxième, l'inquisition; la troisième, la politique — pour servir de complément aux lettres du docteur Burnet, traduit de l'anglais (Cologne, 1688, in-8°). Cornand publia encore quelques ouvrages en anglais, entre autres : *Memoirs for the ingenious... containing observations in philosophy, physic, philology ad other arts and sciences for the year* 1693 (Londres, 1693, in-4°). Un seul volume en a été publié.

CORNARA (Carlo), peintre italien, né à Milan en 1605, mort en 1673, fut élève de Camille Procaccini. Il s'adonna d'abord à la peinture de genre, puis à la grande peinture, et composa, entre autres ouvrages, un *Saint Benoît* qui se trouve à la Chartreuse de Pavie, la fresque qui décore la voûte d'une chapelle à Saint-Eustorge de Milan, etc. — Sa fille, à qui il avait appris son art, acheva les toiles qu'il n'avait pu terminer et peignit elle-même plusieurs tableaux, parmi lesquels on cite le *Christ donnant les clefs à saint Pierre*, à Saint-Ambroise de Milan.

CORNARD s. m. (kor-nar — rad. *corne*). Celui qui a des cornes :

Un diable, *cornard* effronté,
Vilains, ici guette vos belles.
BÉRANGER.

— Fam. Mari dont la femme est infidèle : *Les femmes que leurs maris ont maltraitées n'ont pas de plus grande délectation que de les faire* CORNARDS. (Brantôme.) *Le* CORNARD *est un jaloux ridicule, inconvenant envers l'épouse, et bien informé de son infidélité; c'est un furibond qui veut se rebiffer contre l'arrêt des destins, mais qui, résistant avec gaucherie, devient un objet de risée par ses précautions inutiles, sa colère et ses éclats.* (Fourier.)

Ménélaüs le franc *cornard*.
SCARRON.

L'un amasse du bien, dont sa femme fait part
A ceux qui prennent soin de le faire *cornard*.
MOLIÈRE.

Diable! la mode des *cornards*
Est une mode d'importance!
On ne la change point en France;
Les autres durent quinze jours,
Mais celle-là dure toujours.
POISSON.

— Hist. Membre d'une société bouffonne qui existait en Normandie au XVIe siècle. ‖ On les appelait aussi FOUS et CONARDS. V. CONARD.

— Techn. Outil de fer qui se termine par un crochet un peu relevé, et qui sert, dans la fabrication des glaces, à tirer les pots ou creusets du fourneau de cuisson, pour les placer dans le fourneau de fusion.

— Entom. Nom vulgaire du cerf-volant ou lucane.

— Bot. Syn. de CORNARET.

— Adjectiv. Qui porte des cornes, qui a une femme infidèle : *Un mari* CORNARD.

CORNARD, ARDE adj. (kor-nar, ar-de — rad. *corne*). Art vétér. Atteint de cornage : *Cheval* CORNARD. *Jument* CORNARDE.

CORNARDISE s. f. (kor-nar-di-ze — rad. *cornard*). Etat du cornard, du mari dont la femme est infidèle : *Le caractère de la* CORNARDISE *est indélébile.* (Montaigne.) ‖ Vieux mot que l'on pourrait reprendre.

CORNARET s. m. (kor-na-rè — rad. *corne*, par allusion à la forme du fruit). Nom vulgaire des martynies, genre de la famille des pédalinées.

CORNARIUS (Jean), médecin saxon, dont le véritable nom était **Hagenbut**, né à Zwickau en 1500, mort en 1558, professa la médecine à Marbourg et à l'université d'Iéna. Il fut l'un des premiers à rejeter l'autorité des Arabes, alors sans rivale dans les écoles, et à s'appuyer sur les écrits des anciens médecins grecs. Il est moins connu par ses propres productions que par la traduction d'un grand nombre d'auteurs anciens. On lui doit aussi une excellente édition d'Hippocrate, qui fut publiée à Bâle en 1538, et dont il donna une traduction latine en 1546. — Son fils Diomède CORNARIUS, né à Zwickau vers 1535, fut professeur à l'université de Vienne et médecin de Maximilien II. On a de lui : *Consiliorum medicinalium habitorum in consultationibus... tractatus* (Leipzig, 1599).

CORNARO, célèbre famille italienne, originaire de Venise, et qui prétendait descendre des Cornélius. Les principaux membres sont : Marc CORNARO, doge de Venise, né vers 1284, mort en 1367. Il prit une part malheureuse à une croisade contre le sultan d'Egypte, et étouffa en 1366, après une lutte sanglante, l'insurrection qui avait éclaté à Candie. C'est lui qui fit orner la salle du grand conseil des peintures à fresque qu'on y voit encore aujourd'hui. — Jean CORNARO, doge de Venise de 1624 à 1629. Sous son règne, les Vénitiens furent les alliés de la France contre la maison d'Autriche, dans la guerre pour la possession de la Valteline et pour la succession des duchés de Mantoue et de Montferrat. Durant la peste qui ravagea alors l'Italie, Venise perdit 60,000 de ses habitants, et les provinces plus de 500,000; c'était le quart de la population. — Jean CORNARO, doge de Venise, né en 1647, mort en 1722. Sous son gouvernement, 100,000 Turcs, commandés par le grand vizir, envahirent la Morée, qui resta définitivement acquise à la Turquie à la paix de Passarowitz (1718). — Lusignano-Caterina CORNARO, reine de Chypre, née à Venise en 1454, morte en 1510. Elle épousa en 1469 Jacques de Lusignan, roi de Chypre et de Jérusalem, qui la laissa veuve après trois ans de mariage. Caterina prit alors les rênes du gouvernement; mais, en 1488, elle fut forcée par le gouvernement vénitien d'abdiquer en faveur de la république, qui prit possession de Chypre l'année suivante. Elle vécut depuis dans la retraite au château d'Asolo. (V. plus loin la description de son portrait.) — Lucrèce-Hélène CORNARO-PISCOPIA, savante italienne, née à Venise en 1646, morte en 1684. Elle connaissait l'espagnol, le français, le latin, le grec, l'hébreu, possédait à fond les mathématiques, l'astronomie, la musique, la philosophie et la théologie. Le doctorat en philosophie lui fut solennellement conféré en 1678 dans l'église cathédrale de Padoue. Ses œuvres, consistant en discours académiques italiens, éloges latins de quelques hommes illustres, lettres latines, etc., ont été recueillies et publiées par le P. Bacchini (Parme, 1688).

Cornaro (PORTRAIT DE CATHERINE), tableau de Paul Véronèse; musée du Belvédère, à Vienne. La reine de Chypre est représentée vêtue d'un riche costume, tenant à la main gauche deux flèches et prenant de l'autre main un arc placé sur une table recouverte d'un tapis de velours : c'est une belle femme blonde, à la physionomie énergique et sensuelle. Un tableau du Pordenone, qui est à la galerie de Dresde, nous montre cette même reine en vêtements de deuil, avec une gaze noire qui lui couvre entièrement le front. Catherine Cornaro a été peinte par d'autres grands maîtres de Venise, notamment par Palma le Vieux (gravé par Hollar) et par le Titien (gravé par Basan). Son mausolée se voit dans l'église du Saint-Sauveur, à Venise.

Un tableau du Titien, gravé par B. Baron pour la collection Boydell, représente la famille Cornaro. Le même maître a fait un superbe portrait de Louis Cornaro, qui se voit au musée des Offices à Florence. Une peinture de Francesco Bassano au palais des doges, à Venise, représente *Georges Cornaro vainqueur des Allemands*.

CORNARO (Louis), noble vénitien connu par ses curieuses expériences personnelles sur la longévité humaine, né à Padoue en 1462, mort en 1566. Il ruina sa santé par l'abus des plaisirs, et, se trouvant à quarante ans aux portes du tombeau, il changea tout à coup de régime et d'habitudes, fit des efforts pour modifier son caractère naturellement irascible, et s'astreignit à ne consommer par jour que 12 onces d'aliments solides et 14 onces de vin. Il étudia en même temps ce qui convenait le mieux à son tempérament, ce qui l'excitait, le calmait, le faisait dormir, etc. Il alla même jusqu'à construire une sorte de balance pour constater ses déperditions. On prétend qu'il en arriva à se contenter d'un jaune d'œuf pour sa journée. Ce régime lui réussit d'une manière surprenante; sa santé se rétablit et il mourut plus que centenaire. De l'âge de quatre-vingt-trois ans à quatre-vingt-quinze, il rédigea une sorte de journal d'hygiène dont les parties, publiées successivement, furent ensuite réunies sous le titre de : *Discorso della vita sobria* (Padoue, 1558). Son système a trouvé des contradicteurs, au moins quant à son application rigoureuse. Cornaro avait encore publié un *Trattato delle aque* (Padoue, 1560), où il indique les moyens de maintenir en bon état les lagunes de Venise.

CORNARO ou **CORNELIO** (Flaminio), historien italien, né à Venise en 1693, mort en 1778. Il entreprit d'écrire en latin l'histoire de chacune des églises vénitiennes et consacra sa vie entière à ce grand travail. Ce curieux ouvrage, publié à Venise sous le titre de : *Ecclesiæ venetæ antiquis monumentis illustratæ*, etc., en 1749 et dans les années suivantes, ne forme pas moins de 18 vol. in-4°. Cornaro a également composé d'autres ouvrages, entre autres : *Creta sacra, sive de episcopis utriusque ritus in insula Cretæ* (Venise, 1755, 2 vol. in-4°).

CORNAROS (Vincent), poëte grec moderne qui vivait au XVIe siècle, est l'auteur d'un poëme épique en cinq chants, intitulé : *Erotocritos*. La forme en est empruntée aux romans de la chevalerie, et il a pour sujet les amours d'Aréthuse, fille d'Hercule, roi d'Athènes, avec Erotocrite, fils d'un ministre de ce prince. Le style de ce poëme, qui a fait donner à son auteur le nom d'Homère de la Grèce moderne, a déjà vieilli au point que des Grecs même instruits ne l'entendent pas toujours. Denis Photinos l'a refait en grec contemporain et publié à Vienne (1818, 2 vol. in-8°), mais la version originale est plus estimée.

CORNAS, village et commune de France (Ardèche), cant. de Saint-Peray, arrond. et à 13 kilom. S. de Tournon, sur la rive droite du Rhône, au pied de coteaux couverts de vignes; 806 hab. Cette commune comprend 100 hectares de vignes produisant un vin rouge fort estimé; récolte de céréales, fruits et soie. Commerce de vin (2,000 pièces de 2 hectolitres chacune par an, valant de 80 à 120 fr. la pièce).

CORNAX (Mathias), médecin italien, né à Meldola (Romagne), vivait au XVIe siècle. Il professa successivement à Venise et à Vienne, et devint médecin de l'empereur Ferdinand. Cornax a publié : *Historia quinquiennis fere gestationis in utero*, etc. (Vienne, 1550, in-4°), sur un fait curieux d'opération césarienne, et *Medicæ consultationis... enchiridion* (Bâle, 1564, in-8°).

CORNAZZANI ou **CORNAZZANO** (Antonio), littérateur italien du XVIe siècle, né à Plaisance ou, suivant d'autres, à Ferrare, mort en 1530. Il a laissé des *Rime* ou poésies lyriques estimées; *la Vita di Maria Virgine* (1491), et *la Vita di Gesu Cristo* (1492), poëmes qu'il dédia à Lucrèce Borgia; d'autres poëmes sur l'art militaire, sur l'art de gouverner, etc. Celui de ses ouvrages qui est le plus connu aujourd'hui a pour titre : *Proverbii in facezie* (Venise, 1548, in-8°); l'auteur y explique, dans des historiettes souvent fort licencieuses, l'origine de seize proverbes italiens.

CORNBRASH s. m. (kor-nbrach — mot angl.). Minér. Calcaire de formation oolithique.

CORNE s. f. (kor-ne — lat. *cornu;* gr. *keras* et *korônê;* goth. *haurn;* scandinave, allem. anc. et mod., angl. *horn;* irlandais et cymrique *corn*. Le persan *karnâ*, trompette, doit avoir signifié une *corne*, comme l'indique l'accord de plusieurs langues européennes pour cette double acception. Les noms cités plus haut ont tous les deux sens, et l'on sait que les Gaulois appelaient *karnon* leur trompette de guerre. Il semble difficile à M. Pictet, d'après cela, de ne pas voir là un mot aryen; et cependant bien des doutes s'élèvent en présence de l'hébreu *qeren*, du chaldéen *qarna*, de l'arabe *qarn*, *qurnat*, qui désignent aussi, soit la corne, soit la trompette. Comme ce nom de la *corne* manque en sanscrit, où *karna* signifie oreille, et que le zend *çru*, corne, ongle, persan *surû*, diffère notablement, on reste fort incertain sur l'origine véritable du mot, et l'on est réduit à voir en lui un de ces mots énigmatiques, qui semblent appartenir en commun aux Aryas et aux Sémites. Si toutefois il y a eu emprunt de la part des premiers, il ne peut avoir eu lieu qu'à une époque où le latin, le germanique et le celtique ne formaient encore qu'une même langue, ce qui donne à ce nom une antiquité très-respectable. M. Eichhoff rattache le latin *cornu* et les analogues donnés ci-dessus au sanscrit *ernis*, *erngar*, pointe, corne, du verbe *er*, percer, saillir; mais ce rapprochement, souvent tenté du reste, semble à M. Pictet extrêmement hasardé). Partie dure et conique qui se forme sur la tête de certains animaux ruminants : *Les* CORNES *d'un bœuf, d'un bélier, d'une chèvre.* CORNE *plate, torse, recourbée, tortillée. Hérodote nous dit que, dans les pays froids, les animaux ont rarement des* CORNES, *mais que dans les pays chauds ils en ont de très-grandes. Cela pourrait donner lieu à une plaisante application.* (Swift.) *Quelques ruminants n'ont pas de* CORNES. (J. Macé.) *Les Saxons chantaient leurs vieux chants nationaux en vidant autour de leurs feux des* CORNES *remplies de bière et de vin.* (Aug. Thierry.) *La* CORNE *du rhinocéros n'est qu'un toupet de poils agglutinés.* (E. About.)

Son front large est armé de *cornes* menaçantes.
RACINE.

On les fera passer pour *cornes*,
Dit l'animal craintif, et *cornes* de licornes.
LA FONTAINE.

— Attribut que l'on donne au diable et à certaines divinités du paganisme : *J'ai toujours détesté l'ingratitude; et, si j'avais des obligations au diable, je dirais du bien de ses* CORNES. (Volt.) *Le Tasse, en donnant des* CORNES *à Satan, l'a rendu presque ridicule.* (Chateaub.)

— Chausse-pied fait d'une moitié de corne : *Impossible de mettre ces chaussures sans me servir d'une* CORNE.

— Par ext. Matière des cornes employée dans les arts : *Peigne, tabatière de* CORNE. ‖ Matière du bois des cerfs et des animaux de la même famille : *Manche de couteau en* CORNE *de cerf, en* CORNE *de daim.* ‖ Hors ce cas, on ne dit pas *corne de cerf* ou *de daim*.

— Par anal. Substance dure, coriace, filamenteuse, qui constitue l'ongle des solipèdes, et qui ressemble à la substance des cornes proprement dites : *La* CORNE *des pieds est traversée par les clous.* (Buff.)

Voyant son maître en joie, il s'en vient lourdement,
Lève une *corne* tout usée,
La lui porte au menton fort amoureusement.
LA FONTAINE.

— Antenne ou autre appendice qui croît en guise de corne sur la tête d'un grand nombre d'animaux : CORNES *de hanneton, de cerf-volant, de capricorne.* CORNES *de colimaçon.* ‖ Touffe de plumes que porte sur la tête l'oiseau de nuit nommé duc. ‖ Chacune des éminences que le serpent céraste d'Egypte porte au-dessus des yeux. ‖ Dent conique, longue et droite, provenant de la mâchoire supérieure du narval.

— Objet que l'on façonne pour le placer sur la tête en guise de corne :

Je n'ai dormi qu'un moment,
Et voilà son rudiment :
Le coquin m'en fait des *cornes*.
BÉRANGER.

‖ Pointe en gouttière que l'on fait à un chapeau en en relevant les bords : *Chapeau à deux* CORNES.

. . . Le capuce et la toque à trois *cornes*
Ont extorqué des hommages sans bornes.
VOLTAIRE.

‖ Coiffure que portait le doge de Venise, et qui avait sur le derrière une pointe arrondie : *La* CORNE *ducale* ou CORNE *d'or*.

— Pli que l'on fait au coin d'une feuille de papier : *Faire des* CORNES *à ses livres. Faire une* CORNE *à une carte.*

— Archit. Angle saillant et recourbé en forme de corne.

— Chacune des branches terminées en pointe du croissant de la lune ou d'une figure qui représente ce croissant : *Les* CORNES *de la lune. Voilà deux grandes* CORNES *arrachées au croissant des Turcs.* (Volt.)

La lune entre les ifs faisait luire sa *corne*,
De grands nuages noirs couraient sur le ciel morne.
TH. GAUTIER.

— Petit pain au beurre en forme de croissant, que l'on appelle aussi de ce dernier nom : *Manger une* CORNE. *Ce boulanger fait bien les* CORNES.

— Chacune des deux pièces de bois qui forment le manche d'une charrue : *On a vu M. Lullin de Châteauvieux tenir alternativement les rênes du gouvernement et les* CORNES *de la charrue.* (Bonnet.)

— Fam. Objet très-coriace : *C'est de la* CORNE *que cette viande-là.*

— Par plaisant. Attribut que l'on prête aux maris trompés. La chèvre a la réputation d'être lascive et vagabonde, et cette mauvaise réputation est retombée sur la tête du bouc, qui est resté, parmi les animaux, la personnification du mari trompé par sa femme, et comme les cornes sont le plus bel attribut du bouc, on en a donné, par métaphore, une paire à l'époux dont la femme est infidèle : *Porter les* CORNES. *Donner, planter des* CORNES *à son mari. Voilà un hardi manant de vouloir planter des* CORNES *à Jupiter.* (D'Ablanc.) *La destinée de certains hommes est singulière : dans leur jeunesse, ils ont la corne de l'abondance, et dans leur vieillesse ils ont l'abondance des* CORNES. (S. Arnould.)

Je ne veux point porter des *cornes*, si je puis.
MOLIÈRE.

. . . Mieux vaut, tout prisé,
Cornes gagner que perdre ses oreilles.
LA FONTAINE.

Cocu de long et de travers,
Sot au delà de toutes bornes,
Comment te plains-tu de mes vers,
Toi qui souffres si bien les *cornes* ?
MALHERBE.

— Le mot *corne* était employé dans plusieurs jurons anciens : *Corne de bœuf* ou *corne de cerf! Corne de dieu* ou *cornedieu! Corne et tonnerre! Corne-Mahon!* CORNE DU PÈRE! *c'est très-beau; on dirait un diable à cheval sur une gueule.* (V. Hugo.)

— *Corne à bouquin, cornet à bouquin* ou simplement *corne*, Instrument qui n'est autre qu'une corne naturelle, avec laquelle les vachers appellent leurs troupeaux, et qui était chez les Romains un instrument guerrier : *Les Romains se formaient en bataille aux éclats de la* CORNE *et du* lituus. (Chateaub.)

— Loc. fam. *Coup de corne*, Attaque vive, méchanceté : *Donner un* COUP DE CORNE *dans la discussion.*

— *Montrer les cornes*, Se montrer prêt à l'attaque ou à la défense; faire le méchant : *M. de Fréjus commença, tout petit garçon qu'il était encore, à* MONTRER LES CORNES *au cardinal de Noailles.* (St-Sim.) ‖ *Montrer les cornes, faire les cornes à quelqu'un*, Vouloir lui faire honte, lui reprocher quelque action en avançant vers lui l'index et le médius ouverts et écartés, les autres doigts étant fermés.

— *Prendre, attaquer le taureau par les cornes*, Entreprendre une chose par son côté le plus difficile; attaquer de front la difficulté.

— *Le diable et ses cornes*, Chose difficile ou très-considérable : *Je n'en viendrai jamais à bout; c'est* LE DIABLE ET SES CORNES. *Quel appétit! il mangerait* LE DIABLE ET SES CORNES.

— Loc. prov. *Les cornes lui en sont venues à la tête*, Se dit pour marquer l'étonnement profond d'une personne : *Contez cela au coadjuteur pour lui* FAIRE VENIR DES CORNES À LA TÊTE. (Mme de Sév.)

Cet étrange propos me rend aussi confus,
Que s'il m'*était venu des cornes à la tête.*
MOLIÈRE.

‖ *On prend les hommes par les paroles et les bêtes par les cornes*, On prend les hommes par la persuasion et non par la force, comme on fait pour les animaux.

— Econ. rur. *Bêtes à cornes*, Animaux de la race bovine, par opposition aux brebis et aux moutons, qui portent le nom de bêtes à laine : *Un troupeau de* BÊTES À CORNES.

— Archit. *Corne d'abaque*, Encoignure du tailloir des chapiteaux corinthiens. ‖ *Corne de bélier*, Volute ornementée du chapiteau ionique composé. ‖ *Corne de vache*, Nom donné aux évidements ou troncatures que l'on pratique quelquefois sur les arêtes des voûtes. ‖ *Edifice corne en coin*, Celui qui est mal orienté.

— Fortif. *Ouvrage à cornes*, Ouvrage extérieur fortifié en avant de deux demi-bastions réunis par une courtine et fermés de deux côtés par des ailes parallèles. ‖ *Cornes à double flanc*, Cornes dont les ailes, au lieu d'être parallèles, sont à retour à partir du demi-bastion.

— Anc. art milit. Chacune des deux branches de l'arc courbé en forme de cornes, et qui étaient primitivement de véritables cornes assemblées sur un morceau de bois d'if.

— Artill. *Corne d'amorce*, Corne remplie de poudre dont on se sert, à défaut d'étoupilles, pour amorcer une bouche à feu à l'aide d'une traînée faite sur la pièce.

— Mar. *Corne d'artimon*, Vergue du mât d'artimon, qui porte la brigantine, et où l'on arbore le pavillon national.

— Géogr. Sommet anguleux d'une montagne. On l'appelle aussi DENT ou AIGUILLE. ‖ *Corne d'Or*, Nom donné autrefois au port de Constantinople.

— Techn. Coin du chef d'une pièce de toile qu'on fait sortir dans le pliage, et sur lequel on inscrit la marque et le métrage. ‖ Eminence qui dépasse le bord d'un réchaud. ‖ Nom de plusieurs outils de tonnelier et de charron. ‖ Raie blanche qui se trouve sur la tranche du cuir quand il a été mal tanné. ‖ Se dit quelquefois pour tourillon : *Les* CORNES *de la hurasse s'encastrent dans des crapaudines fixées sur deux montants en bois.* (Landrin.)

— Chem. de fer. *Corne d'appel*, Instrument en cuivre ou en corne, avec une embouchure en sifflet, à l'usage des gardes-lignes, qui l'emploient comme supplément de signaux, pour annoncer l'arrivée d'un train : *Un son de* CORNE *allongé annonce l'approche d'un train ou d'une machine; plusieurs sons successivement répétés sont une demande de secours.* ‖ On dit aussi TROMPE.

— Véner. Tête de chevreuil.

— Jeux. S'emploie quelquefois pour *cornet*. ‖ *Tenir la corne*, Avoir les dés et jouer pour son compte.

— Pharm. *Corne de cerf*, Bois de cerf râpé et réduit en gelée, qui était usité autrefois pour la confection de certaines boissons adoucissantes, et de certains sels antispasmodiques.

— Pathol. *Cornes cutanées*, Productions dures qui se forment accidentellement à la peau, dans les parties habituellement découvertes, surtout chez les vieillards.

— Art vétér. *Corne de chamois* ou simplement *corne*, Instrument en corne, qui sert à saigner les chevaux au palais : *Donner un coup de* CORNE *à un cheval.* ‖ *Catarrhe des cornes*, Maladie de la membrane muqueuse des sinus frontaux du bœuf.

— Anat. Nom donné à certains appendices coniques et recourbés en forme de corne : CORNES *de la matrice.* CORNES *de l'os hyoïde.* ‖ *Cornes d'Ammon*, Nom donné à deux prolongements de la substance du cerveau, qui naissent à la partie postérieure du corps calleux.

— Ichthyol. *Corne d'or* ou *d'abondance*, Nom vulgaire du thon.

— Moll. Syn. de CARINAIRE. ‖ *Corne d'ammon* ou *de bélier*, Nom ancien des ammonites, donné par quelques naturalistes au genre atlante. ‖ *Corne d'abondance*, Nom vulgaire d'une grande huître et de plusieurs grands tritons.

— Vitic. Nom donné, dans quelques vignobles, aux branches mères des ceps, à celles qui portent les restes des sarments précédemment taillés.

— Hortic. Variété de pomme de terre.

— Bot. Appendice qui naît sur le capuchon de quelques orchidées, et sur la fructification de certains cryptogames. ‖ Nom vulgaire du fruit du cornouiller. ‖ Nom vulgaire du fruit de la mâcre. ‖ Eperon de certaines fleurs. ‖ *Corne d'abondance*, Nom vulgaire des genres fédie, de la famille des composées; cornucopie, de celle des graminées, et d'un champignon du genre mérule. ‖ *Corne-de-cerf*, Nom vulgaire du genre coronope, de la famille des crucifères, d'une espèce de plantain et de plusieurs champignons du genre clavaire.

— Minér. *Pierre de corne*, Nom vulgaire de plusieurs substances, à cause de la ressemblance plus ou moins grande que présente leur aspect avec celui de la corne. ‖ *Pierre de corne fusible*, Orthose compacte ou pétrosilex. ‖ *Pierre de corne infusible*, Silex corné.

— **Encycl.** Mamm. On donne le nom de *cornes* aux appendices solides qui garnissent la tête de certains animaux. Ces prolongements sont de diverse nature chez les mammifères. Ils portent le nom de *bois* quand ils sont constitués par la substance osseuse; tantôt ils sont formés d'un tissu particulier désigné sous le nom de *corne* ou de tissu corné; tantôt, au contraire, ils sont formés d'os et de corne; ils peuvent aussi être composés d'un prolongement osseux, recouvert d'une peau garnie de poils. Les *cornes* de la première espèce appartiennent à la famille des cerfs; celles de la seconde s'observent chez le rhinocéros; celles de la troisième à la famille des antilopes, des moutons et des bœufs; celles de la quatrième se rencontrent chez la girafe. Les bois présentent un phénomène bien remarquable : ils tombent et se renouvellent chaque année, et cette chute se fait en même temps que celle des poils. Les *cornes*, sous le rapport du développement, de la croissance et de la structure, ainsi que sous celui des relations antagonistes avec les organes sexuels chez certaines espèces, sinon chez toutes, offrent plusieurs particularités dignes des méditations du naturaliste. Les *cornes* de l'espèce bovine, notamment, sont permanentes, malgré les assertions de Buffon et de Wesley, qui prétendent que les *cornes* sont caduques et remplacées à l'âge de trois ans. Quand on suit le développement des *cornes*, on remarque, chez le fœtus de six semaines à deux mois, deux points calleux à la peau du sommet de la tête et correspondant à la place que les *cornes* doivent occuper. Au moment de la naissance, on sent de légères élévations très-distinctes, il se forme un noyau osseux. Les poils se réunissent par bouquets redressés au pourtour du point saillant; les vaisseaux deviennent plus nombreux et plus volumineux; la face inférieure du périoste sécrète la matière osseuse destinée à l'accroissement du support; la face supérieure produit du tissu corné. A mesure que le support osseux s'accroît, la peau s'amincit au même niveau, et, au lieu de sécréter de l'épiderme et du poil, elle produit un tissu corné massif. Le support commence à se creuser quelques semaines après la naissance; à un âge plus avancé, la cavité gagne en étendue, et les anfractuosités se forment. Le cornillon commence à poindre au bout de deux à trois semaines. La faculté que possède la couche dermoïde du support de sécréter de la *corne* est également dévolue à la peau qui entoure la base de l'appendice frontal. Les poils les plus rapprochés de la racine suivent la direction perpendiculaire de la cheville; leurs extrémités s'insinuent sous le bord de l'étui; la membrane dermoïde sécrète de la matière cornée qui agglutine les poils et se transforme en un tissu compacte; insensiblement ils sont arrachés, et parfois on parvient encore à découvrir leurs racines. Tel est le mécanisme de la formation des anneaux ou cercles annuels qui s'ajoutent à la *corne* frontale. C'est une erreur de croire que le mode de croissance de la *corne* consiste en un allongement mécanique, la portion sous-ajoutée chassant celle qui lui est supérieure. Le support seul s'allonge et entraîne l'étui, et l'espace qui en résulte à la racine se remplit par le cercle que produit la peau. Ce phénomène cesse quand la nature met un terme à la croissance de la cheville osseuse. La coloration des *cornes* frontales est subordonnée à la faculté que possède la peau de produire des poils d'une nuance plutôt que d'une autre. S'ils sont blancs, noirs ou mélangés, la *corne* prendra des teintes analogues. Les poils ne concourant qu'à la formation de la couche externe, la membrane dermoïde conserve la propriété de sécréter de la *corne* blanche ou foncée, de même qu'elle aurait produit des poils de ces nuances si elle n'avait subi aucune modification. C'est pourquoi la *corne* frontale, souvent blanche à la pointe, a une autre teinte au centre et à la base. On distingue dans les *cornes* de l'espèce bovine une couche cornée ou *corne* proprement dite, une couche membraneuse, une couche osseuse, et une autre couche membraneuse qui tapisse la cavité du support. On remarque une différence notable entre les *cornes* du mâle et celles de la femelle dans l'espèce bovine. Les *cornes* de la vache restent plus fines que les *cornes* du taureau et du bœuf. Elles sont plus courtes et plus grosses chez le taureau; elles diminuent de volume, s'allongent et s'écartent davantage chez le bœuf. Les anneaux et les sillons des *cornes* du bœuf et du taureau ne sont pas aussi bien dessinés que chez la vache. Ces anneaux servent à déterminer l'âge; chaque anneau est compté pour une année; mais il faut ajouter deux ans au premier anneau distinct, qui se forme à l'âge de trois ans.

— Techn. et comm. On comprend dans l'industrie, sous le nom de *corne*, les bois et les *cornes* proprement dites, ainsi que la matière de même nature que ces dernières, que les animaux portent aux pieds en guise d'ongles, et qu'on désigne communément sous le nom de *sabots*. L'usage qu'on fait de ces matières est très-varié. La *corne* du cerf, qui est plus généralement nommée bois, ne diffère point par la substance des os des autres animaux; c'est un développement de l'os frontal, composé de phosphate et de carbonate de chaux, d'un tissu fibreux et de quelques centièmes d'autres substances chimiques. Aussi peut-elle être transformée en gélatine de la même manière que les autres os, dont elle possède à peu près les propriétés. Elle est d'un assez grand usage dans la pharmacie, où elle sert à préparer des gelées, remplacées souvent par la gélatine tirée de l'ichthyocolle. Elle est employée comme absorbant et astringent. On prépare encore ces *cornes* ou bois, en leur conservant leur forme, pour les faire servir à la décoration des salles à manger où elles tiennent lieu de patères, ce qui est un luxe de gentilhomme campagnard. Dans l'industrie, ces *cornes* sont sciées par bandes plates, qu'on travaille ensuite pour les ajuster en manches de couteaux, en laissant apparente la face extérieure du bois, celle qui est recouverte du tissu fibreux. Ces plaques de *corne* sont maintenues par le sertis d'acier qui forme les bords du manche, et en outre par des pointes rivées à la plaque de fer qui est fixée de chaque côté de la rainure dans laquelle se loge la lame du couteau fermé. Aussi n'emploie-t-on la *corne* de cerf que pour les couteaux à fermoirs ou à ressorts, et pour les canifs d'un certain prix. Dans les articles de valeur ou de qualité médiocre, on met en usage des imitations de bois de cerf obtenues à l'aide d'os teints, de *corne* fondue et moulée ou de quelques autres préparations.

La *corne* porprement dite employée pour l'industrie, et notamment pour la tabletterie, est la *corne* de bœuf, de vache et de buffle. Celle-ci est formée à l'intérieur d'un noyau osseux relié au tube corné, qui lui sert d'étui, par un tissu cellulaire. Le tube corné possède des propriétés d'élasticité et de plasticité qui le rendent propre à un grand nombre d'usages. Sa composition chimique est à peu près celle des plumes et des ongles; il répand, lorsqu'on le brûle, une odeur désagréable, pareille à celle qui résulte de la calcination des poils ou des plumes.

La *corne* est transparente et flexible lorsqu'elle est découpée en lames un peu minces; travaillée à froid, elle est résistante, d'un grain très-fin, ténu, homogène, ce qui permet de lui donner un poli très-brillant. Néanmoins, en raison de son élasticité, elle se casse, sinon difficilement, du moins sous un effort brusque et relativement grand. En cela, elle ressemble assez à l'acier, sans en avoir cependant la dureté. L'homogénéité et la finesse de son grain permettent d'en faire des lames de couteaux destinés à des usages spéciaux. Dans la peinture sur porcelaine ou sur émail, on se sert, pour broyer les couleurs et les mélanger sur la palette avec les diverses essences, de couteaux en *corne*, préférables aux couteaux en fer ou en acier, parce qu'ils n'altèrent point les couleurs, ainsi que le font les couteaux à palette de métal, en y déposant, dans l'opération du broyage, l'oxyde dont ils sont plus ou moins couverts.

La *corne* est livrée à l'industrie à l'état brut par les abattoirs. Avant d'être mise en usage par les tabletiers, elle subit une première préparation, qui constitue l'industrie du cornetier. Celui-ci met les *cornes* dans l'eau et les y laisse macérer pendant un temps plus ou moins long, suivant la densité ou la sécheresse de la *corne*, l'âge ou l'embonpoint atteint par l'animal dont elle est la dépouille. Souvent cette macération dure jusqu'à quinze et même vingt jours. Elle a pour but de déterminer une fermentation putride, qui décompose la matière animale et détruit la couche de tissu cellulaire adhérente au noyau osseux ou tube corné. Quand cette fermentation est jugée suffisante, on retire les *cornes* de l'eau, puis un ouvrier les prend l'une après l'autre par la pointe et les secoue vigoureusement, brusquement, afin de détacher complétement le noyau osseux. Les tubes cornés (ou *cornes*), débarrassés de ce noyau, sont jetés dans une chaudière et maintenus pendant quelques minutes dans l'eau bouillante, qui les amollit. Puis on les scie longitudinalement en deux parts égales. L'intérieur du tube se trouvant, après cette opération, mis à découvert, on enlève ce qu'il peut y rester de matière animale, et on replace les morceaux de *corne* dans l'eau bouillante, pour les amollir cette fois au point de pouvoir les aplatir et même les étendre. Pour obtenir ce résultat, on place les morceaux de *corne*, lorsqu'ils sortent de l'eau bouillante, sur un plateau de fer uni et régulier, et on les presse fortement entre ce plateau et une plaque de métal régulière et polie. On laisse la *corne* ainsi pressée pendant quelque temps, et, après le refroidissement et la dessiccation, elle conserve la forme et l'épaisseur qui lui ont été données par la pression. Celle-ci, on le comprend, agit mécaniquement sur la texture de la *corne*, en rend le grain plus fin, plus serré, plus homogène, et ajoute, par conséquent, à sa solidité et à son élasticité. Quand la *corne* est ainsi préparée, on la divise en feuilles plus ou moins minces, suivant les besoins de l'industrie et les usages auxquels elle est destinée. On emploie à cet effet deux procédés différents : la refente et le laminage. Le premier s'exécute en fixant la *corne* sur une platine, et en faisant agir un ciseau d'acier à tranchant très-fin et bien trempé, qui divise la *corne* en lames régulières. Le second procédé consiste à soumettre la *corne* à une chaleur humide, et à exercer sur elle une très-forte pression en la plaçant entre deux plaques métalliques fortement serrées l'une contre l'autre. Tantôt ces plaques sont placées, ainsi que la *corne* qu'elles compriment, dans l'eau bouillante; tantôt la *corne* est enfermée, encore humide, entre les plaques, qui sont alors chauffées un peu au-dessus de 100° centigrades. On soumet ainsi la *corne* à une série de ramollissements et de pressions. Après chacune des opérations, elle se trouve amincie et étendue de la même façon que les matières passées au laminoir. En répétant ces opérations un certain nombre de fois, on peut obtenir des feuilles extrêmement minces, épaisses seulement de quelques millimètres. Quand on a donné à ces feuilles l'épaisseur voulue, il ne reste plus qu'à polir les surfaces qui sont restées plus ou moins rugueuses, et on obtient ce poli en soumettant de nouveau la *corne* ramollie par la chaleur à une pression entre des plaques de laiton poli.

La *corne* peut non-seulement se ramollir et s'étendre, mais encore se fondre à une chaleur humide, douce et continue. Cette propriété est d'une grande ressource pour l'industrie, parce qu'elle permet d'employer la *corne* autrement qu'en feuille, de la mouler et de réaliser des économies dans la fabrication, en utilisant les déchets et en réduisant la main-d'œuvre. On recueille la râpure et les morceaux qui proviennent du travail de la *corne* en feuille, et on râpe les derniers pour les fondre. La *corne*, amenée par le ramollissement à l'état de pâte, est d'une grande plasticité; on la moule alors de la même façon que les autres matières plastiques, dans

des moules de laiton poli soumis à une pression assez forte. C'est ainsi qu'on fabrique le plus ordinairement les tabatières, les branches de lunettes, les boutons et même les peignes à bon marché. Pour la fabrication des objets de *corne* à bas prix, on emploie la *corne* provenant de sabots râpée et mélangée aux râpures de déchets, puis on fond le mélange et on le moule ensuite.

La *corne* en feuilles minces est très-transparente; aussi s'en sert-on pour faire des vitres de lanternes. Elle se teint facilement, profondément et rapidement. Le chlorure d'or, appliqué légèrement sur sa surface, lui donne une belle couleur rouge, et le nitrate d'argent la colore en brun foncé, presque noir, d'une teinte chaude. La *corne* la plus estimée est celle des bœufs, des vaches et des buffles d'Irlande, connue dans le commerce sous la dénomination de *corne blonde;* sa réputation est des plus anciennes. Ces *cornes* sont très-grandes et ont l'avantage de mieux s'étendre, de recevoir un plus beau poli et de mieux se teindre que celles qui proviennent des autres pays. On les emploie surtout à la fabrication des beaux peignes. Après elles viennent les *cornes* des bœufs de Hongrie, nuancées d'une teinte verdâtre, et celles des buffles d'Amérique. Une belle *corne* de buffle, recherchée pour la tabletterie et la brosserie, est celle de l'Asie Mineure et de l'Inde, envoyée à l'état brut en Europe.

Les déchets de *cornes* qui ne peuvent être utilisés par l'industrie sont expédiés aux fabricants de bleu de Prusse, de prussiate de potasse et de sels ammoniacaux. Ceux qui proviennent du travail de la *corne* de cerf, de même que les détritus résultant de la préparation de la *corne* de bœuf ou de buffle, sont réduits en cendre par la calcination et constituent alors un engrais très-solide et très-puissant.

Il faut ajouter à ces deux sortes de *corne* la *corne* de rhinocéros, différente des premières tant par sa nature que par son usage. Celle-ci n'est point, par sa composition chimique, semblable aux os; mais elle n'est point non plus un mucus sécrété d'une texture fine et homogène, comme les *cornes* de bœuf et de buffle; elle paraît être faite de poils agglutinés formant un corps dur et compacte. Aussi cette *corne* est-elle susceptible de se diviser en écailles ou couches minces, longitudinales mais irrégulières, ce qui ne permet point de la travailler comme les autres *cornes*. Dès la plus haute antiquité, la *corne* de rhinocéros passait pour un antidote de tout poison. Les rois et les princes de l'Asie, qui pratiquaient si largement l'empoisonnement et qui avaient à redouter la réciprocité, avaient grand soin de se munir de cette précieuse *corne*, dont ils faisaient faire des coupes d'une grande beauté et d'une grande richesse; ce qui ne les empêchait nullement de mourir empoisonnés un jour ou l'autre. Malgré l'inefficacité du résultat, la confiance dans la *corne* de rhinocéros ne s'est pas moins conservée longtemps, et même jusqu'à nos jours, chez certains peuples de l'Asie. Mais on n'emploie pas seulement cette *corne* à la confection de coupes, on en fait surtout des poignées de sabres, de couteaux ou de poignards; c'est là son emploi le plus général en Asie, dans l'Inde et en Afrique. Les plus beaux objets de ce genre sont ceux qui sont faits avec la *corne* du rhinocéros de Sumatra. Cette *corne* se travaille au tour et au ciseau, de la même façon que l'ivoire ou le bois.

— Hist. Chez tous les peuples anciens, les *cornes* ont joué un grand rôle; chez les peuples celtiques, elles furent d'un usage quotidien. Les prêtres indiquaient le commencement des fêtes par le son qu'ils en tiraient, et leur faisaient ainsi faire l'office des cloches. Ces *cornes*, dont on a retrouvé quelques-unes, — nous en parlons plus bas, — figuraient parmi les ornements précieux des fêtes païennes. La *corne*, de tout temps, a été le symbole de la force, de la puissance, et dans les sacrifices on s'en servait pour offrir à la divinité les boissons de toute espèce. Dans les banquets solennels, dans les repas homériques, tels que l'antiquité nous en cite des exemples, on la vidait d'un trait pour faire honneur à l'amphitryon. Le christianisme n'en fit pas perdre l'usage; seulement, au lieu de boire à la santé des dieux, on portait des toasts à tous les saints du paradis; on se contenta, pour excuser cette coutume païenne, de faire mettre une croix en guise d'ornement sur la *corne*. Les Anglo-Saxons portèrent ces *cornes* jusque dans la Grande-Bretagne, et nous savons que le roi Marcias a légué la *corne* dans laquelle il buvait à des moines, avec l'obligation de la vider en son honneur dans les grandes solennités. L'idole des Saxons, le dieu Swantewit, était représentée avec une *corne* remplie de vin dans la main. Sur les autels, on en trouvait toujours, les unes contenant des huiles et des onguents précieux, les autres des fleurs et des fruits. Les héros qui se réunissaient dans le palais du Walhalla, après leur mort, buvaient dans des *cornes*. Si elles servaient pour contenir les boissons, on les employait aussi, quand elles n'étaient pas fermées d'un côté, pour donner de certains signaux. On a vu plus haut que les prêtres annonçaient ainsi le commencement des fêtes; ils appelaient aussi le peuple aux armes par le même moyen, et Heimdall, le dieu scandinave qui surveille le pont de Bifrost, par lequel doivent arriver les géants et les fils du feu pour anéantir les Ases, porte toujours avec lui son *giallar*, son cor fidèle, pour réveiller les dieux au moment du danger. On se souvient de l'olifant ou du cor de Roland, que ce héros sonna dans la vallée de Roncevaux pour appeler l'empereur Charlemagne à son secours. On a retrouvé de pareilles *cornes* dans des temples près de Stettin, et provenant, selon toute probabilité, des Frisons; plusieurs localités portent encore, en Allemagne, cette terminaison *horn :* Bogshorn, Heilshorn, Mahnshorn, etc., etc. La plupart du temps on se servait des *cornes* d'un bison pour fabriquer ces instruments ou ces ustensiles. On en a pourtant trouvé plusieurs en or, et une grande discussion archéologique s'est élevée à ce sujet. Les *cornes* de Tondern et de Gallhuser dans le Danemark, celles d'Alsace, d'Angleterre et d'Edimbourg, ont donné matière aux plus extravagants commentaires. Il n'en reste plus guère aujourd'hui que des dessins, car, à cause de leur valeur sans doute, les deux *cornes* danoises tentèrent, en 1802, un voleur qui les enleva au musée de Copenhague, et les changea par la fonte en toutes sortes de bijoux.

Voici quelques détails sur la *corne* de Tondern. Cette *corne*, dont la valeur brute fut évaluée à plus de 6,000 fr., pesait environ 3 kilogr. 125. Elle mesurait, à son ouverture, 0 m. 108 de largel, et sa contenance était de 2 litres 50. Voici la description que l'on en donne. Formée à l'extérieur de onze pièces différentes, dont chacune est séparée de l'autre par un anneau, cette *corne*, en tenant compte des courbes qu'elle décrit, n'a pas moins d'une aune et un quart d'Allemagne de longueur. Ce qu'elle offre de plus remarquable, ce sont les figures qu'elle représente : serpents, poissons, oiseaux de proie; loups à la gueule béante; étoiles, tridents, têtes de mort; chevaux à têtes et mains humaines; satyres portant, celui-ci une hache, celui-là une épée recourbée en forme de faux; hommes dans toutes les attitudes, à genoux, les mains jointes ou élevées vers le ciel, tenant, l'un un poignard, l'autre un miroir; cavalier au galop, la lance au poing; arbalétrier visant une pièce de gibier; prêtre vêtu d'une longue robe et coiffé d'un bonnet à queue; femme armée d'un couteau et menaçant un homme placé près d'elle; puis des monstres à la face hideuse, et tout autour de la *corne* des lignes innombrables de points formant tantôt des croix, tantôt des cœurs. Voici comment cette *corne* fut découverte. Le 20 juin 1839, une jeune fille du village d'Osterby, nommée Catherine Schwenz, aperçut sur le bord d'une route une des pointes de la *corne*, qui sortait de terre; supposant que c'était une vieille racine, elle ne prit pas la peine de la ramasser. Huit jours après, passant par le même chemin, elle la vit encore, et, s'arrêtant cette fois, elle la tira de terre, non sans effort. Elle la porta à la ville voisine de Tondern, où elle apprit que cette *corne* était de l'or le plus pur. Le bruit de cette découverte se répandit aussitôt, et parvint aux oreilles de Christian IV, roi de Danemark. Celui-ci fit venir à Gluckstadt Catherine Schwenz, avec sa précieuse trouvaille, et, voulant en faire cadeau au prince royal de Danemark, il en donna à la jeune fille un prix qui fut pour elle toute une fortune.

Le savant P.-E. Müller, de Copenhague, avec son esprit investigateur, son coup d'œil profond, a jeté une certaine lumière sur les origines de ces *cornes* en or. Avant lui, les hypothèses les plus hasardées avaient été avancées et soutenues avec autant d'audace que d'ignorance. La plupart des savants avaient cherché, dans les figures nombreuses qui étaient gravées sur la *corne* de Tondern, des allusions à la mythologie scandinave, et s'efforçaient de les appliquer à l'Edda; des prêtres catholiques allaient jusqu'à y retrouver les mystères de la passion de Jésus-Christ, sans s'inquiéter de savoir comment ces *cornes* étaient venues dans le Jutland, et sans chercher à expliquer les caractères runiques qui y étaient gravés; un autre savant y vit l'histoire de la recherche de la pierre philosophale, et soutint que l'or même dont étaient formées les *cornes* avait été obtenu par ce procédé que l'alchimie a en vain cherché. P.-E. Müller, par des arguments tirés du costume des figures, de la composition des sujets qui indique l'adoration des serpents et l'existence de sacrifices humains, par les caractères gravés sur le bord, et qui n'appartiennent pas à l'alphabet runique proprement dit, a prouvé que la provenance de ces *cornes* était tout autre qu'on ne pensait, et les a, avec assez de raison, attribuées aux Celtibères, qui habitaient l'Espagne. Elles ont pu, par le hasard des guerres, et surtout par les invasions des Romains, qui sont allés en Espagne et sur les bords de la mer Baltique tout à la fois, parvenir dans le Jutland, tout comme on retrouve, dans le même pays, des pièces d'argent d'origine arabe, et des idoles tartares en or. Nous ne pouvons que renvoyer, pour les détails, à l'ouvrage de Müller lui-même, intitulé : *Recherches archéologiques sur les cornes d'or*, par P.-E. Müller, traduit du danois en allemand par Abrahamson (Copenhague, 1806, in-4°). Ajoutons encore que les deux *cornes* trouvées dans le Danemark avaient chacune 0 m. 66 de long.

— Au moyen âge, on buvait dans des *cornes* en guise de gobelets, et une société bachique fut même instituée en Alsace, au château du Haut-Barr, près de Saverne, le 27 mai 1586, par l'évêque Jean de Manderscheidt-Blanckenheim, sous le titre de *Confrérie de la Corne.* On n'y était pas admis sans faire ses preuves, et elles consistaient à vider d'un seul trait une vaste *corne* qui contenait près de deux pots de vin. La confrérie tenait un registre qu'on présentait et qu'on faisait signer aux étrangers qui visitaient le château et qui avaient eu l'insigne honneur de vider la *corne*. La dernière inscription remonte à 1635. Lorsque les fortifications du château furent rasées, après la paix de Munster, la fameuse *corne* fut transférée au château du cardinal de Rohan, à Saverne. En 1729, cette *corne* fut présentée à la maréchale de Noailles, et voici ce qu'elle écrivit dans le registre : « Arrivée à Saverne par un hasard personnel, j'ai vu la *corne* et n'y ai point bu. Ce 18 juillet 1729. Signé : La maréchale DE NOAILLES. » Plus bas, on lit : « Nous, évêque-duc de Langres, certifions que l'aveu ci-dessus n'est que trop vrai, mais qu'on y a beaucoup bu pour fêter Mme la maréchale. Ce 18 juillet 1729. Signé : L'ÉVÊQUE DE LANGRES. » Le chanoine Grandidier, chanoine de Strasbourg, auquel on doit d'importants travaux sur l'Alsace et principalement sur la cathédrale, a consacré à cette confrérie de la *corne* une notice très-intéressante. Cette notice a paru dans le *Journal littéraire de Nancy*, et, plus tard, dans l'*Esprit des journaux*, en février 1781. Un érudit de Nancy, M. Jean Cayon, l'a réimprimée à part en 1850, avec une jolie eau-forte représentant la *corne*.

Chez les anciens, quand un bœuf ou un taureau était sujet à frapper des *cornes*, on y mettait du foin, afin d'avertir qu'il fallait se défier. De là le proverbe : *Fœnum habet in cornu*, dont on se servait pour désigner un homme dangereux, un homme de la part duquel on devait craindre un coup de *corne* inattendu, un mauvais procédé, un acte agressif, une trahison.

— Les *cornes* étaient autrefois les marques de la royauté. Astarté, reine des Phéniciens, portait pour diadème une tête de cerf avec ses cornes (Eusèbe, l. I, c. VII, *De præparatione evangelica*). Alexandre le Grand est représenté sur ses monnaies avec des *cornes*. C'était donc, chez les anciens, une marque d'empire, ou tout au moins un signe d'honneur. Il y a loin, comme on le voit, de ce rôle des *cornes* dans l'antiquité et de la signification qu'elles y avaient, au rôle et à la signification qu'elles ont chez les modernes.

Non-seulement dans les tableaux modernes, mais encore dans les miniatures des Bibles anciennes, Moïse est représenté avec des *cornes*. Cet usage remonte bien loin, puisque, dans une médaille d'argent qui date des premiers siècles du christianisme, on voit également le législateur des Hébreux le front orné de deux *cornes* magnifiques. Cela pourrait bien n'avoir d'autre cause qu'une fausse interprétation donnée à quelques expressions des livres saints, lorsque ceux-ci parlent de Moïse descendu de la montagne. Le mot hébreu employé par l'*Exode* signifie également *corne* ou lumière, et la Vulgate a pris un de ces deux sens pour l'autre, ce qui a fait prendre pour des *cornes* les rayons lumineux qui resplendissaient sur le front du législateur. C'est ainsi que l'a représenté Michel-Ange dans la statue colossale qui se voit à Rome dans l'église de Saint-Pierre-aux-Liens. Malgré toute la majesté que le sculpteur a donnée à son personnage, on ne peut s'empêcher d'y trouver une certaine ressemblance avec les satyres et les faunes de l'antiquité. La seule manière de justifier ces *cornes*, c'est de leur trouver un sens emblématique, puisque la *corne* est le symbole de la puissance et de l'autorité.

— *Corne ducale* ou *corne d'or*, nom d'une coiffure que l'on nommait aussi la *zoïa* et qui servait de couronne aux anciens doges de Venise. Elle se portait les jours de fêtes consacrées. Sa valeur ne devait pas excéder cent quarante livres de gros. Elle devait être gardée par les procurateurs de Saint-Marc, dans la Procuratie. Les procurateurs devaient veiller, dans la fabrication de la *corne* d'or, à ce qu'elle fût assez légère pour que le doge pût s'en coiffer sans peine, ce à quoi ils s'engageaient par une promesse spéciale.

— Construct. On donne le nom de *cornes* de vache aux évidements ou troncatures que l'on pratique quelquefois sur les arêtes des voûtes. Dans les ponts très-biais, on est souvent conduit à faire des *cornes* de vache pour prolonger dans la voûte les pans coupés par lesquels on est obligé de tronquer les angles aigus des pieds-droits, pour éviter l'éclat des pierres.

Hachette, dans sa *Géométrie descriptive*, donne le nom de *corne* de vache à deux méthodes pour appareiller les voûtes biaises.

La première méthode consiste à prendre, pour douelle de la voûte, une portion de surface cylindrique dont les sections, par les plans de tête, sont des demi-circonférences. Par le centre O (fig. 1) du plan horizontal, on fait passer un plan vertical, représenté par EF, et en élévation par *emf*, on divise cette demi-circonférence en voussoirs, et par les points de division et le centre O on mène les plans perpendiculaires aux plans de tête; les sections qui en résultent déterminent les joints continus; ceux-ci coupent la douelle suivant des arcs d'ellipse dont les projections verticale et horizontale sont la droite *nki* et la courbe NKI.

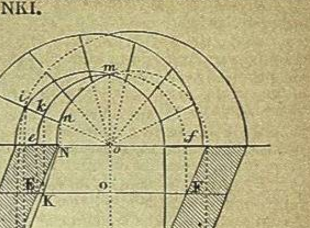

Fig. 1.

La deuxième méthode consiste à substituer à la surface cylindrique formant la douelle une surface réglée, engendrée par une droite qui se meut en s'appuyant sur les demi-circonférences des têtes et sur la droite Oo (fig. 2),

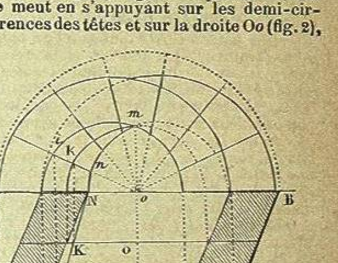

Fig. 2.

menée par le centre O de la voûte, perpendiculairement aux plans de tête. Du point *o*, comme centre, avec un rayon quelconque, on décrit une demi-circonférence AB, que l'on divise en autant de parties égales que l'on veut avoir de voussoirs, et joignant les points de division au centre *o*, les lignes qui en résultent sont les traces verticales des plans de joints dont les projections horizontales sont des courbes NI.

Dans ces systèmes d'appareils, plus l'angle du biais augmente, ainsi que le rapport de la longueur à l'ouverture, 1° plus les voussoirs de tête sont inégaux; 2° plus les intersections des têtes par les plans de joints s'éloignent de la normale à l'intrados, plus quelques angles deviennent aigus; 3° dans la deuxième méthode, plus le renflement au centre de la douelle paraît sensible, et plus le premier joint se rapproche du plan des naissances.

Ces considérations ne font employer ces appareils que pour des voûtes de peu de longueur, telles que celles des parties biaises.

— Fortif. *Ouvrage à cornes.* C'est un ouvrage de fortification permanente ou de fortification passagère, qui se compose d'un front bastionné, terminé à droite et à gauche par une longue branche, faisant au moins 60° avec la face adjacente. Suivant que les longues branches partent d'un, de deux ou de trois fronts bastionnés contigus, on a la couronne ou la double couronne, ou la couronne triple.

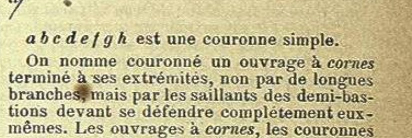

a b c d e f g h est une couronne simple.

On nomme couronné un ouvrage à *cornes* terminé à ses extrémités, non par de longues branches, mais par les saillants des demi-bastions devant se défendre complétement eux-mêmes. Les ouvrages à *cornes*, les couronnes peuvent avoir des dehors. Quand les ouvrages à *cornes* sont détachés, leurs fossés débouchent dans ceux de la place.

Cormontaigne recommande l'emploi des couronnés pour les têtes de pont.

— Bot. *Corne-de-cerf.* Cette crucifère, qui, après avoir été successivement rapportée aux genres *cochléaria* et *sénebière*, est devenue aujourd'hui le type du genre *coronopus*, est une plante annuelle, à tiges couchées, à feuilles très-découpées, imitant, par leur forme, la ramure d'un cerf, d'où le nom vulgaire de la plante. Ses fleurs sont petites, blanches, et réunies en grappes opposées aux feuilles. La *corne-de-cerf* croît dans les lieux pierreux de l'Europe centrale et méridionale. Son odeur est forte, sa saveur amère et piquante. On la mange, dans plusieurs localités, en guise de condiment. Cette plante est aussi employée en médecine comme diurétique et antiscorbutique.

— Myth. et poés. Les poëtes ont donné le nom de *corne* d'abondance à une *corne* d'où sortaient toutes choses précieuses en abondance. Les uns disent que la chèvre Amalthée, nourrice de Jupiter, ayant brisé une de ses *cornes* contre un rocher, la nymphe préposée à sa garde, remplit cette *corne* de fruits et de fleurs, et l'alla déposer sur l'autel de Jupiter, qui accepta l'offrande et fit de cette *corne* une source de richesses inépuisables. D'autres prétendent